





Bordereau de signature

ARR2016_0205



Signataire	Date	Annotation
actes actes-mairie_vl, <i>Gestion des Actes MAIRIE</i>	03/10/2016	 Visa
actes actes-mairie_vl, <i>Gestion des Actes MAIRIE</i>	03/10/2016	 Transmis
<i>Gestion des Actes MAIRIE</i>		 Archivé
	Réponse de la plate-forme : Acquittement reçu (Date: 2016-10-03)	

Dossier de type : ACTES_MAIRIE // arrete_mairie

VILLE DE NOISIEL

CABINET DU MAIRE
REF: DV/SB

ARR2016_0205

ARRETÉ

OBJET: DESIGNATION DES SUPPLEANTS DE MONSIEUR LE MAIRE DU 04 OCTOBRE 2016 AU 09 OCTOBRE 2016 INCLUS.

Le Maire de la Commune de Noisiel,

VU l'article L 2122-17 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les délibérations n° DEL2014_0073 et DEL2014_0075, en date du 28 mars 2014, portant respectivement élection du Maire et des Adjoints au Maire,

VU la délibération n° DEL2016_0018, en date du 12 février 2016, portant élection du 9^{ème} Maire Adjoint,

VU la délibération n° DEL2016_0020, en date du 12 février 2016, portant délégation au Maire en vertu de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDÉRANT l'absence de Monsieur Daniel VACHEZ, Maire, du 04 octobre 2016 au 09 octobre 2016 inclus,

ARRETE

ARTICLE 1: Monsieur Anasthasio DIOGO, 1^{er} Maire-Adjoint et Madame Pascale NATALE, 2^{ème} Maire-Adjoint remplacent Monsieur Daniel VACHEZ, Maire, dans la plénitude de ses fonctions du 04 octobre 2016 au 09 octobre 2016 inclus.

ARTICLE 2: Ampliation du présent arrêté sera transmise à :
- Monsieur le Trésorier Principal de Marne-la-Vallée,
- Monsieur Anasthasio DIOGO, 1^{er} Maire-Adjoint,
- Madame Pascale NATALE, 2^{ème} Maire-Adjoint,

Chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté,

ARTICLE 3: Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de DEUX mois à compter de son caractère exécutoire.

ARTICLE 4: Le présent arrêté est rendu exécutoire à compter de la date de son affichage ou publication ou notification et/ou de sa transmission au représentant de l'Etat.

Fait à Noisiel, le 30 SEP. 2016

Le Maire

D. Vachez

Daniel VACHEZ



Transmis au représentant de l'Etat le	03 OCT. 2016
Affiché le	03 OCT. 2016
Notifié le	
Publié le	03 OCT. 2016

